



Le volet de gauche est celui qui a servi à trier le jury.

Pour bénéficier du label « *Jury agréé expert ++* », il faut remplir les conditions nécessaires stipulées dans la norme NFPJ001_43_2045A. La preuve est donc faite que le jury du prix Krospenfüger n'est pas le fruit du hasard, mais un choix raisonné et conforme à la législation en vigueur.